MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

AVIS PUBLIC
CHANGEMENT DE LIEU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS DU 25 NOVEMBRE 2026

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée Guylaine Lampron, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François, qu'en vertu de l'article 4 du Règlement numéro 2025-01 sur la régie interne des séances du Conseil de la MRC du Val-Saint-François et conformément à la résolution CA-2026-05-03, la séance ordinaire du Conseil de la MRC du Val-Saint-François du 25 novembre 2026 se tiendra au **1257, route 243 à Melbourne Canton, J0B 2B0.**

Donné à Richmond, ce 23 novembre 2026.

Guylaine Lampron
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (art. 148 C.M)

Je, soussignée, Jacynthe Bourget, directeur(trice) général(e) ou greffier(ière) de la Municipalité de Saint François Xavier de Brompton, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public de changement de lieu de la séance ordinaire du Conseil de la MRC du Val-Saint-François pour la séance du 25 novembre 2026, aux endroits fixés par le Conseil, le 24/11/2026 entre 9 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24e jour nov 2026.

SCEAU

Jacynthe B
Directeur (trice) général (e) ou Greffier (ère)